

et à la veille même du carême, qu'a lieu, en pays catholique, la promenade annuelle du bœuf, ou des bœufs, gras, — de telle sorte que c'est forcément dans les premiers jours *maigres* que l'on abat et que l'on consomme ces excellents animaux?

N. P.

Prophétie dite d'Orval. — Quel est le véritable auteur de la prophétie dite d'Orval, attribuée à un moine nommé Philippe Olyarius, qui aurait vécu en 1544? A quelle époque ce document a-t-il paru pour la première fois? N'est-il pas l'œuvre d'un mystificateur, qui aurait avoué lui-même sa supercherie?

S. F.

Jeanne de Schomberg, duchesse de Liancourt. — Existe-t-il quelque part des documents et correspondances de Jeanne de Schomberg, duchesse de Liancourt, propres à compléter ce que Moréri, le Nécrologé de Port-Royal, l'abbé Boileau, etc., etc., nous ont transmis sur cette femme si remarquable et si peu connue en France?

C. E. E.

L'abbé Ch. Mannay. — Un abbé Charles Mannay a été successivement nommé par Napoléon évêque de Trèves, baron de l'Empire, et chargé de missions diplomatiques. — Quelle est la biographie de ce personnage? — A-t-il laissé quelques écrits? Quand et comment est-il mort?

(Clermont.)

F. M.

Ex libris. — Existe-t-il un traité concernant les *Ex libris*? Dans le cas où des articles de journaux seulement auraient paru, où les trouver?

E. F.

Les armes de La Fontaine. — La réponse si intéressante de M. Ed. P. (I. 315) sur le procès de notre divin Bonhomme m'encourage à poser une question. Au bas du portrait gravé par Edelinck et au bas de celui qui décore les *Œuvres diverses de M. de La Fontaine*, 4 tomes, Amst., Melhard Uytwerf, 1744, je vois des armes. Je désirerais bien avoir des renseignements précis sur l'exacte signification de ces armoiries, d'autant plus que j'ai rencontré maintes fois de tels insignes réputés nobiliaires au bas de portraits de certains personnages qui n'étaient nullement affectés du *de*. Je cite Mathieu Molé, par exemple. Y avait-il donc des armes roturières? Les armoiries des corporations le prouveraient assez. En fait de blason, je suis tout particulièrement, je l'avoue, d'une grande ignorance, et je serais charmé que quelqu'un de vos correspondants, si savants et si aimables,

pût m'aider à bien distinguer ici ce qui est chair et ce qui est poisson. J. D.

Aminte et Lucrin. — Dans une correspondance parisienne de 1765, on lit : « Oh ! que l'histoire d'Aminte et de Lucrin est intéressante ! » De quel ouvrage de l'époque est-il question?

M. D. L. G.

Une Vie de César. — De qui est le volume intitulé : *Vie de César*, qui a paru dans les premiers mois de 1864, à Paris, chez Dentu, gr. in-8 de xxxii-66 pp.?

T. DE L.

Destruction des vipères. — Sait-on, pour arriver à la destruction des vipères, un meilleur moyen que celui des primes, employé, sans grand résultat du reste, dans plusieurs départements? En est-il un plus simple et plus satisfaisant? Je tiendrais beaucoup à le connaître.

(Lusignan.)

Z. E.

Réponses.

Where is the emperor Napoleon's heart? (I. 20, 46.) — Voici ce que j'extrait du *Worcestershire Chronicle* du 10 juin 1840 :

« On lira avec intérêt les détails qui suivent, aujourd'hui que le prochain enlèvement des restes de Napoléon Bonaparte de l'île de Sainte-Hélène excite une si vive attention. Ils font partie d'un « Memorandum du sergent Abraham Millington, concernant le décès du général Bonaparte, » publié dans le journal de Ceylan (*Ceylon Chronicle*) qui le déclara authentique. « Le dimanche 6 mai 1821, on vint me commander un cercueil de fer-blanc pour le général Napoléon Bonaparte. Le lundi 7, « on m'ordonna de me rendre à Longwood House pour souder le corps du général dans ledit cercueil, ce qui fut effectué de la sorte, « en présence des généraux Bertrand et Montholon, Mme Bertrand, le chapelain et le chirurgien français, M. A. Darling, Dr. Rushop, « du 20^e régiment, plusieurs des domestiques français, et Samuel Ley, du 20^e rég. Le corps « du feu général Napoléon Bonaparte, en grand uniforme, fut déposé dans le cercueil, qui « était doublé de soie blanche et de coton : son « chapeau à cornes fut mis en travers des cuisses, « et sur le côté gauche de l'habit furent placés « une étoile et une croix d'or, ainsi que d'autres médailles du même métal ; plusieurs « pièces de monnaie de dimensions et de valeurs « diverses furent aussi mises dans le cercueil. « Son cœur fut déposé dans une urne ou vase « d'argent, rempli d'essences, auquel je soudai « un couvercle du même métal, et qui fut placé « entre les parties inférieures des jambes. L'estomac fut déposé dans une coupe d'argent « avec des essences, laquelle fut aussi mise « dans le cercueil. On y mit aussi un plat d'argent, avec couteau, fourchette et cuiller, et « une timballe du même métal. Le couvercle

« du cercueil, doublé de soie et de ouate, fut placé ensuite et je le soudai.... Puis, ce cercueil de fer-blanc, avec tout son contenu, fut renfermé dans un cercueil d'acajou, lequel fut placé à son tour dans un cercueil de plomb, et ces trois cercueils furent mis dans un quatrième en acajou. »

(Pedmore, Stourbridge.) H. S. G.

Une métaphore de Victor Hugo (I, 66, 106, 266). — Si j'en crois mes souvenirs et ceux de plusieurs admirateurs du grand poète, dans aucune pièce de V. Hugo les étoiles n'ont été désignées par la périphrase : *clous dorés*. Le silence gardé sur ce point par les lecteurs de *l'Intermédiaire* est d'ailleurs une réponse négative qui me semble valable.

T. DE L.

— J'ignore si V. Hugo s'est permis cette comparaison de tapissier, mais je la trouve employée par Fontenelle dans sa *Pluralité des Mondes*, 1^{er} soir, alinéa 5 : « Cette grande voûte, où il semble que les étoiles sont attachées comme des clous. » A. B.

Orthographe de deux noms danois (I, 67). — L'orthographe des noms d'hommes et de lieux n'a jamais été bien fixée. Pour exprimer *Schleswig*, qui est peut-être sans signification, et pour exprimer *Dannevirke* qui signifie *ouvrage des Danois*, il faut s'en rapporter aux noms officiels usités dans le pays ; c'est ce qu'un dictionnaire géographique, danois et contemporain, doit apprendre. Mais rien ne pourra empêcher en France de défigurer les noms étrangers. — Le nom des lieux a du reste éprouvé de nombreuses variations. Celui de la ville de Luxembourg a été écrit, selon Dom Calmet, de six manières différentes, et, selon Ernst, le nom de la ville de Quedlinbourg (Prusse Saxonne) a été écrit de trente-trois manières différentes, et celui de Limbourg, de plus de soixante. Cherchez maintenant. EMM. MICHEL.

Le ou la Braque latin (I, 68, 94, 326). — Pour écarter, ou résoudre si l'on veut, une des difficultés de la question, nous disons que le mot *latin* n'est là que pour distinguer une Braque d'une autre. Il y avait à Paris deux rues de Braque ; l'une au quartier du Temple, qui allait, qui va de la rue Sainte-Avoie à la rue du Chaume ; l'autre était au quartier de l'Université, c'est-à-dire au Pays latin. La première rue, qui se nommait d'abord des Bouchers, des Boucheries du Temple, reçut son nouveau nom, d'Arnould de Braque, qui, en 1348, y fit bâtir une chapelle. Son fils Nicolas était maître d'hôtel de Charles VI ; un Germain de Braque, échevin de la ville de Paris en 1447. Enfin c'était là une famille parisienne très puissante aux XIV^e et

XV^e siècles. (V. le *Dict. des Rues et Cris de Paris*, dans Vaugondy, Dulaure, Lazare.) Le plan de Gomboust, 1652, nous donne les deux rues de Brac (*sic*), dont la rue du Petit-Brac, qui est devenue depuis celle des Quatre-Vents. Sur le plan de Turgot, la rue du Petit-Brac porte déjà le nom nouveau. — L'hôtel de Condé, pour revenir à la question originelle, était situé rue Neuve-Saint-Lambert, aujourd'hui rue de Condé, et quand le Prince se rendait au « prêche qui se fait à une maison devant le Braque latin, » ç'aurait été presque à sa porte, si cela peut s'entendre, comme nous le croyons, d'une maison située devant la rue de Braque au quartier latin. Lorsque Gargantua « se départait en Braque, » il est tout à fait probable qu'il allait se divertir à un jeu de paume de ce nom-là. Mais il est bien probable aussi que ce jeu de courte-paume, situé rue du Petit-Braque, avait pris, en raison même de sa situation, un chien braque pour enseigne, en manière de jeu de mot par image.

E. M.

Pourquoi dit-on : un Capharnaüm ? (I, 83, etc., 168.) — Au risque de surprendre bon nombre de lecteurs, je crois pouvoir avancer que le nom de la ville galiléenne n'a rien de commun avec le mot en question. M. Littré, qui a adopté l'étymologie que je repousse, donne au substantif *Capharnaüm* deux acceptions bien distinctes : « 1^o Lieu qui renferme beaucoup d'objets entassés confusément. « 2^o Lieu de désordre et de débauches. « Etym. Capharnaüm, ville de Judée mentionnée dans l'Évangile. C'était une grande ville de commerce, et pour cela ce nom a pris le sens vulgaire de lieu où mille choses sont entassées. » — En persistant à poursuivre l'étymologie cherchée dans *Capharnaüm* ville de Galilée, on n'arrivera à aucun résultat satisfaisant. M. H. T. (*Vid.* p. 122) a seul côtoyé la vérité ; malheureusement, au lieu de s'arrêter, il a passé outre. « Je crois me rappeler, disait-il, que George Sand, dans un de ses romans champêtres, fait dire au conteur : « Cafornion et non Capharnaüm, comme veut le maître d'école et qui n'a pas de sens. » Est-ce une boutade du chanteur qui raconte l'histoire, ou de l'auteur ? Celui-ci croirait-il à quelque étymologie païoise ? » *Hic jacet lepus*. Non, ce n'est pas une boutade de G. Sand, et Cafornion est bien le mot dont le peuple, par une similitude d'assonance, a fait *Capharnaüm*, nom que l'audition des Évangiles à l'Église a rendu familier à son oreille. Cafornion est le diminutif de *caforne* ; il est devenu masculin en prenant la désinence *ion*. C'est ainsi qu'une lampe a fait un lampion. Mais que signifie le substantif féminin *caforne* ? On sait qu'en philologie *f* et *y* sont iden-